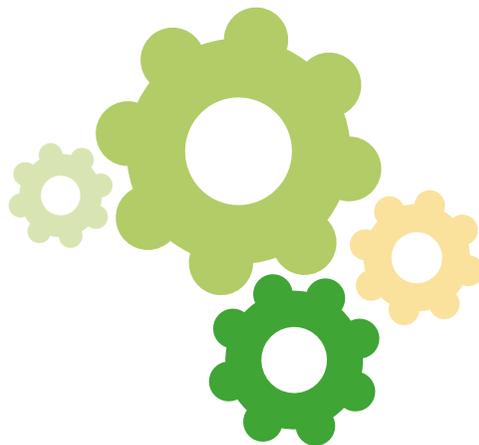
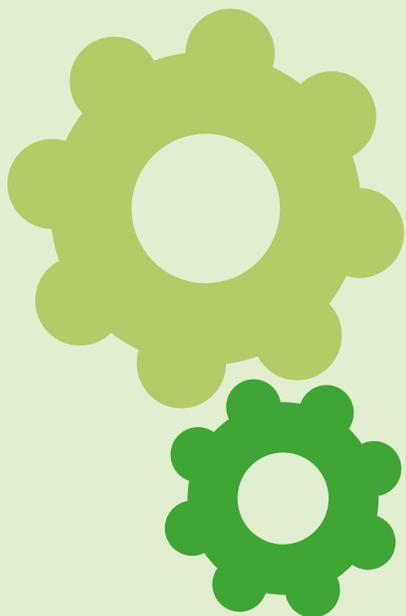


ENGAGEZ LA TRANSFORMATION DE VOTRE ENTREPRISE.

ENSEMBLE,
ON SAIT LE FAIRE.



AGIR ENSEMBLE DÈS MAINTENANT

L'ADEME vous guide dans vos initiatives d'écoconception et d'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Nous vous aidons à écoconcevoir vos produits, vos procédés et vos services, à repenser votre modèle d'affaires, pour vous accompagner dans la transformation de votre entreprise et la création de valeur.

L'écoconception permet d'augmenter la marge de l'entreprise de 23 %* en moyenne et de 7 %* de façon significative.

* Étude réalisée à partir d'un échantillon de 394 représentants d'entreprises dont 231 répondants.

[Baromètre de l'écoconception, ADEME, 2020.](#)

62%*

des entreprises françaises qui ont adopté des pratiques d'écoconception ont constaté une amélioration de leur image de marque ou de leur notoriété.

* Étude réalisée à partir d'un échantillon de 394 représentants d'entreprises.

[Baromètre de l'écoconception, ADEME, 2020.](#)

LES BÉNÉFICES DE L'ÉCOCONCEPTION

Cette démarche vous apporte un nouveau regard sur vos produits, vos procédés et vos services pour accroître vos performances, tout en réduisant l'impact écologique de votre entreprise.

➤ Créer de la valeur

L'écoconception répond aux nouvelles attentes des clients et des salariés. Elle vous permet d'anticiper les contraintes et de développer de nouvelles offres pour de nouveaux marchés.

➤ Gagner en compétitivité

Source d'innovation, elle contribue à valoriser l'image de l'entreprise, améliore sa capacité d'adaptation et participe à sécuriser ses approvisionnements.

➤ Améliorer vos performances

Elle est une opportunité pour améliorer les performances techniques et environnementales de vos produits et renforcer la satisfaction client.

LES BÉNÉFICES DE L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

Ce modèle économique, axé sur la valeur d'usage et moins sur la seule vente de biens matériels, transforme votre manière de produire et de consommer. Il s'agit de mieux répondre aux besoins des clients et de favoriser des modes de consommation plus respectueux de l'environnement.

1

Se différencier et créer de la valeur

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération vous permet de proposer des prestations innovantes associées à la vente de vos produits et de renforcer votre image et votre position sur le marché.

2

Réduire la consommation des ressources naturelles

Elle vous aide à adopter des pratiques visant à mutualiser et à allonger la durée de vie des produits, à optimiser l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact environnemental de vos activités.

3

Valoriser les compétences et les savoir-faire

Elle vous encourage à mettre en avant les compétences de vos collaborateurs et à valoriser les expertises proposées.

4

Développer des dynamiques coopératives

Elle vous permet de créer des liens avec les acteurs locaux (entreprises, institutions, associations...), de mieux répondre aux besoins du territoire et de ses habitants, de renforcer le tissu économique local.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Quels que soient votre secteur d'activité et la taille de votre entreprise, l'ADEME vous accompagne dans le déploiement de vos projets d'écoconception, avec :



des offres techniques et financières adaptées à vos besoins spécifiques en entreprise.



un soutien renforcé aux secteurs soumis à la future obligation d'affichage environnemental.



des outils pratiques pour appuyer la demande de produits écoconçus avec l'Écolabel européen.



des formations dédiées pour agir sur les principaux enjeux écologiques de votre métier.

VOUS AUSSI, ENGAGEZ-VOUS DANS UNE DÉMARCHE GAGNANTE

Avec l'accompagnement de l'ADEME, ces entreprises ont pu réduire les impacts environnementaux de leurs produits ou de leurs services.

“ Notre entreprise familiale, spécialisée dans la fabrication de panneaux en bois massif, s'est engagée dans une démarche d'écoconception. Avec l'aide de l'ADEME, nous avons réalisé une analyse du cycle de vie de nos produits, depuis le sourcing des matières premières en passant par la production, l'installation sur chantiers jusqu'au traitement final de nos panneaux en fin de vie. Cela nous a permis d'imaginer des actions pour minimiser notre impact environnemental comme l'approvisionnement local de bois labélisés PEFC et FSC, l'utilisation d'huiles à base aqueuse, le recyclage des sciures de bois en panneaux agglomérés, l'utilisation des chutes pour les chaufferies. Aujourd'hui, nous sommes fiers de concevoir des produits de la façon la plus pérenne pour la planète. ”

Nils LARONDE, Coordinateur de projets chez Laudescher, Carentan (50).

“ Lorsque j'ai initié la trajectoire EFC de mon entreprise, l'idée de ne pas facturer d'outils, alors que c'était mon cœur de business, me semblait surréaliste... Pourtant, avec l'accompagnement de l'ADEME, j'ai mis en place une approche servicielle pour concevoir avec mes clients la meilleure solution face à leurs problématiques. Notre démarche met tellement en évidence les bénéfices apportés en matière de confort, d'ergonomie, de prévention des risques d'accident et de TMS, que le prix de l'outil devient tout relatif. Par exemple, pour notre client RATP, la part d'accidentologie sur site liée à l'outillage est passée de 99% à 0% en deux ans. Aujourd'hui, nos collaborateurs qui ont accepté de s'engager dans cette démarche apprécient d'aller chez les clients et de mieux comprendre les finalités de l'outil qu'ils vont dessiner. ”

Frédéric DE OLIVEIRA, Président d'Univeira, Argenteuil (95).



➤ Rejoignez-nous sur

epargnonnosressources.gouv.fr/entreprises